

2484

DI. LXIV Nr. 1-4 — 1993 — T. LXIV n° 1-4

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DE BELGIQUE ARCHIEF- EN BIBLIOTHEEKWEZEN IN BELGIË

*Publiée avec l'aide financière du
Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Culture française et du
Ministerie van Onderwijs ainsi
que de la Fondation Universitaire*

*Uitgegeven met de financiële hulp
van het Ministerie van Onderwijs
en het Ministère de l'Éducation
nationale et de la Culture française
en van de Universitaire Stichting*

SOMMAIRE — INHOUD

ARTICLES — ARTIKELS

ACTES DES SECTIONS *ARCHIVISTIQUE*
ET *BIBLIOTHÉCONOMIE* DU 4^e CONGRÈS
DES CERCLES FRANCOPHONES D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE
51^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES CERCLES
D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE BELGIQUE
LIÈGE, 20-23 AOÛT 1992



J. CHARNEUX, Comptes d'Ardenne et de Famenne dans les archives du château de Mirwart du XV ^e au XVIII ^e siècle	3
G. HANSOTTE, Les archives d'entreprises aux Archives de l'État à Liège	17
J. LAMBERT, Les dossiers de la voirie conservés dans les archives provinciales de Namur (ca 1830-ca 1940). Intérêt et proposition de classement	25
J. PIEYNS, Les logiciels informatiques au service des archives	41
P. PIEYNS-RIGO et M. HENRIST, Un cas exemplaire de sauvetage par lyophilisation d'archives inondées	49
X. ROUSSEAU, Un patrimoine en péril? Réflexions sur les sources pour l'histoire de la justice en Belgique (19 ^e -20 ^e s.)	65
H.-G. SCHMALENBERG, Das Bischöfliche Diözesanarchiv Aachen. Seine Geschichte und seine Bestände	117
A. VANRIE, La revue <i>Archives et Bibliothèques de Belgique</i> . Une presque centenaire	129
A. WATELET-CHERTON, Les archives de l'évêché de Namur. Aperçu des fonds et collections	137
R. WELLENS, Recherches et recouvrement d'archives belges en Allemagne au XIX ^e siècle	153
J.-M. YANTE, La loi du 10 avril 1841 sur la voirie vicinale et l'établissement des « Atlas des chemins »	173

B. DEMOULIN, Organisation et situation de la lecture publique en Communauté française de Belgique	191
A. DEROLEZ, Nouveaux manuels de codicologie	199
C. GÉRARD-GARROI, La section liégeoise du service des bibliothèques d'hôpitaux de la Croix Rouge de Belgique	211
C. GODEFROID, Le Fonds d'Histoire du Mouvement wallon	233
S. PASLEAU et C. CECIUS, Un demi-siècle de travaux sur l'histoire liégeoise	239
J. STIENNON, Jean Del Cour et la colonne trajane	253

**CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES
KRONIEK VAN HET BIBLIOTHEEKWEZEN**

E. COCKX-INDESTEGE, P. DELSAERDT, J. MACHIÈLS. M. DE SCHEPPER en W. WATERSCHOOT, Kroniek van het gedrukte boek inde Nederlanden tot 1940	263
--	-----

MÉLANGES — MENGELINGEN

Cl. LEMAIRE, La comtesse Anne-Philippine-Thérèse d'Yve figure de proue de la Révolution brabançonne et Grande bibliophile (1728-1814) (2 ^e partie). Coup d'œil sur les bibliothèques privées dans les Pays-Bas autrichiens entre 1765 et 1820	317
N. CALDARARO, The Solander Box : its varieties and role as an archival unit of storage for prints and drawings in a Museum or Gallery setting	259
C. SORGELOOS, Les premiers règlements de la bibliothèque publique de Mons, 1797-1802	385
K. VERHELST, Inventaris van de boeken gevonden in de pastorie van Bekkevoort bij het overlijden in 1560 van Jan Vaex, priester van de Duitse Orde	435
J.-M. YANTE, Les nouvelles installations des archives départementales de la Moselle à Metz	475
L. KNAPEN, La bibliothèque de Jacques-Ignace Dohey (†20,IX.1715)	487

NOTES — NOTA'S	527
-----------------------	-----

COMPTES RENDUS — BOEKBESPREKINGEN	531
--	-----

ISSN : 0775-0722.

© ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES DE BELGIQUE. Keizerslaan 4, B-1000 Brussels
ARCHIEF- EN BIBLIOTHEEKWEZEN IN BELGIË.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise, without the prior permission of A.B.B.

JEAN DEL COUR ET LA COLONNE TRAJANE

par

J. STIENNON

À Liège, Jean Del Cour jouit d'une réputation largement méritée. La Vierge qui orne le Vinave d'Ile est un des palladiums de la Cité Ardente. Tout près de là, dans un coin reculé de la nef de l'actuelle cathédrale, son Christ mort est un véritable chef-d'œuvre. Comme on l'a déjà fait remarquer, ce cadavre est parcouru par une imperceptible palpitation, comme si l'on s'attendait à le voir renaître à la vie. Que ce soit dans le recueillement d'un sanctuaire ou l'animation de la ville, le sculpteur fait, depuis des siècles, intimement partie de la cité, et c'est à juste titre que « L'Œuvre des Artistes » lui a édifié un monument commémoratif au cœur même de la capitale principautaire.

Et pourtant ce Liégeois n'était pas né sur les bords de la Meuse. Baptisé à Hamoir le 13 août 1631, il appartenait au comté de Logne et, de ce fait, était sujet des princes-abbés de Stavelot. C'est ce qui appert, notamment, d'une requête relative à un saloir confisqué et signée de la main de l'artiste.

Au début de sa carrière longue et féconde, Léon E. Halkin s'est intéressé à la carrière du grand sculpteur. En 1927, dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, il a publié des *Notes biographiques d'après des documents inédits*. Il récidive en 1931, dans *La Vie Wallonne* en s'intéressant plus spécialement aux autographes de Jean Del Cour.

À ce propos, l'éminent historien déplore en passant la rareté des documents d'archives qui mentionnent l'artiste et la disparition d'un reçu autographe, concernant l'autel d'Herckenrode, commandé par la comtesse de Mérode. Toutefois, en publiant la requête à laquelle nous venons de faire référence, il constate qu'« un important manuscrit a échappé au désastre où ont sombré les registres professionnels et les notes de Del Cour. Il s'agit d'un

mi-folio orné de gravures, d'après l'ouvrage de Ciacconius : *Historia utriusque belli Dacici a Trajano Caesare gesti ex simulachris quae in columna ejusdem Romae visuntur collectae*. Au fol. 128, on peut remarquer la signature autographe de Del Cour et la date 1681. Ce manuscrit appartient à la bibliothèque de l'Université de Liège où il est classé dans les imprimés. L'abbé Moret a donné un fac-similé de la signature de l'artiste au frontispice de sa *Notice sur Jean Del Cour, sculpteur liégeois*, Liège, 1909 ».

De son côté, René Lesuisse, dans sa monographie sur notre artiste, parue en 1953, expédie un peu rapidement les documents écrits par Del Cour. « Que Del Cour – écrit-il – ait copié, en 1681, un manuscrit latin, que nous soit parvenue une humble requête au sujet d'un saloir confisqué faute d'avoir acquitté la taxe entre les mains de qui de droit, ce sont là des faits qui ne nous apprennent pas grand'chose, si ce n'est que Del Cour, homme cultivé, sachant le latin, était en proie, comme tout le monde, aux soucis de la vie quotidienne ». Plus récemment, Berthe Lhoist-Colman a patiemment suivi la trace de Jean Del Cour dans les archives.

Dans la présente communication, nous voudrions analyser avec plus d'attention ce manuscrit et en montrer l'intérêt pour la codicologie, l'identification d'écriture et la personnalité du sculpteur liégeois. N'oublions pas, puisque nous sommes dans une section de codicologie, que la Colonne Trajane a souvent été considérée comme un gigantesque rotulus de pierre, dressé entre une bibliothèque grecque et une bibliothèque latine.

Cependant, cette communication ne peut résoudre tous les problèmes. En effet, l'impatience érudite de mes collègues Nicole Haesenne-Peremans et Carmélia Opsomer-Halleux m'a propulsé de force sur cette tribune alors que je rassemblais les premiers éléments de la documentation nécessaire. On voudra donc bien considérer mon propos comme une ouverture de piste.

On s'étonne que l'ouvrage, comme l'indiquait Léon E. Halkin en 1931, ait été catalogué comme imprimé à la Bibliothèque générale de l'Université de Liège. Il s'agit manifestement d'un manuscrit illustré de gravures représentant les différentes scènes figurant sur la Colonne Trajane, gravures accompagnée çà et là d'un texte explicatif, lui aussi incisé dans le cuivre. Aussi, c'est à juste titre

qu'on l'a retiré récemment des imprimés – où il portait la cote « Réserve 10 E » – pour l'inscrire dans le fonds des manuscrits, n° 4099. Comme l'indique l'étiquette ex-libris à l'intérieur du premier plat, il a fait partie des collections du baron Adrien Wittert, bibliophile liégeois qui a légué ses collections de tableaux, gravures, essais, manuscrits et objets d'art à l'Université de Liège, et dont celle-ci a pris possession en 1903 lors du décès de son généreux bienfaiteur. On ignore les circonstances qui ont amené Wittert à acquérir l'ouvrage. Il est certain, cependant, qu'il a appartenu, en 1865, à l'abbé Charles Delcroix, vicaire à Dour dans le Hainaut, à cette époque. Par une coquetterie qui s'apparente à la tradition des anonymes, cet ecclésiastique a dissimulé son nom sur la page de titre en n'en laissant subsister que la dernière lettre – X –, et la localité où il exerçait son ministère, dont il a indiqué la lettre D initiale. Cependant, à la fin du volume, il a mentionné inextenso son prénom, son nom, ses fonctions à Dour et la date à laquelle il a terminé ses annotations : le 5 juillet 1865. Car notre industrieux vicaire ne s'est plus contenté d'inscrire un ex-libris masqué et un ex-libris explicite. Il a émaillé chaque gravure de mentions identifiant tel personnage, tel élément architectural, tel détail d'un costume ou d'un armement. Notre annotateur accompagne les numéros d'identification gravés sur la planche mais il ne le fait pas systématiquement. En réalité, comme le montre la page de titre, ce sont les explications données en latin par l'auteur du commentaire qui ont été traduites en français par Charles Delcroix.

L'auteur du commentaire... Il est temps de s'en occuper. Il s'agit d'Alfonso Chacon, dont le nom a été latinisé en *Ciaconius*. Né en Espagne en 1540, mort en 1599, il était docteur en théologie, appartenait à l'Ordre des Frères Prêcheurs et exerçait les fonctions honorifiques de pénitencier pontifical. Son activité littéraire a été abondante et multiforme. Qu'on en juge en vrac et sans souci de la chronologie : une Vie des Papes, un dossier établissant que saint Jérôme a été cardinal, un inventaire des crucifix proposés à la vénération des fidèles jusqu'en 1591, dans divers pays et plus spécialement en France et en Angleterre, le récit du martyre de moines bénédictins du diocèse de Burgos, des modalités dans l'observance du jeûne et cet ouvrage qui n'a été édité qu'en 1729 et

dont le titre et le contenu ne manqueront pas de frapper d'une stupeur admirative les bibliothécaires, les bibliographes et les codicologues qui m'écotent. Jugez plutôt : « *Biblioteca, libros et scriptores ferme cunctos ab initio mundi ad annum 1583, ordine alphabetico complectens, auctore et collectore F. Alphonso Ciaconio* » – ce qui, si je traduis bien, signifie que notre courageux bibliographe a répertorié tous les livres et tous les auteurs (ou presque : *ferme*) depuis la création du monde (*sic*) jusqu'en 1583, les uns et les autres dans l'ordre alphabétique. Auparavant, il s'était intéressé, d'abord en latin, puis en italien, à un cas singulier : « Comment l'âme de l'empereur Trajan a été délivré des tourments d'enfer par les prières de saint Grégoire ». La même année, c'est-à-dire en 1576, il faisait paraître chez Francesco Zanetto et Bartolomeo Tosio et dédié au Roi Philippe II une Histoire de la guerre de Trajan contre les Daces, d'après les bas-reliefs de la célèbre colonne Trajane. C'est évidemment cet ouvrage qui va retenir notre attention.

Les bibliothèques de Berlin, Cambridge, Madrid, Munich, Rome, Washington, Vienne et Wroclaw en conservent un exemplaire comprenant 42 pages.

Dans son adresse au roi d'Espagne, l'auteur ne craint pas d'établir un parallèle entre les mérites de Trajan et ceux de Philippe II : le souverain catholique est comme la Colonne Trajane, et plus robuste qu'elle, pour la défense de l'Église romaine. Lorsqu'il se tourne ensuite vers son lecteur, Alfonso Chacon lui rappelle que Raphaël et Jules Romain se sont déjà inspiré, dans leurs œuvres, des bas-reliefs de la Colonne. Sous le pontificat de Paul III, François I^{er} avait fait graver dans le cuivre certaines scènes du monument, mais l'entreprise n'avait pu être achevée. Celle-ci fut enfin menée à son terme par Girolamo Muziano, ce qui détermina Alfonso Chacon à munir les gravures de l'artiste – ou d'après l'artiste – d'un commentaire approprié.

Cet artiste, que notre auteur qualifie de « *pictor Romae insignissimus* », est né à Acquafredda, près de Brescia en 1528 et décédé à Rome le 27 avril 1592. De 1560 à 1566, il est au service du Cardinal Hippolyte II d'Este, supervise les travaux au Vatican, dirige la décoration de la Galerie des Cartes ainsi que la décoration en mosaïque de la Capella Gregoriana à Saint-Pierre. On trouve quel-

ques-unes de ses œuvres à Rome, Dijon, Dresde, à l'Escorial, à Florence, Hambourg et Paris.

Les gravures au burin illustrant le commentaire de la Colonne Trajane témoignent d'un métier sûr et vigoureux. Elles rappellent souvent le style à l'antique du peintre liégeois Lambert Lombard. Voilà, ceci dit en passant, une enquête à poursuivre, étant bien entendu que la chronologie nous interdit de suggérer une quelconque influence entre Lombard et Muziano, mais d'avancer, pour une meilleure connaissance de l'artiste liégeois, que celui-ci a pris parfois modèle sur les reliefs de la Colonne Trajane qu'il avait admirés et étudiés lors de son séjour à Rome.

Passons maintenant à l'analyse codicologique de l'album lui-même. De format oblong (H. 33 = L. 46 cm) il est composé de 134 feuillets de papier non filigrané, plus 2 feuillets de garde (A-B), texte et gravures compris. Il semble bien que l'heureux possesseur de l'ouvrage – en l'occurrence Jean Del Cour – ait eu à sa disposition la série des planches gravées en feuilles libres. Les a-t-il acquises à Rome lors de ses deux séjours dans la Ville éternelle ? C'est possible mais pas certain. Désireux de confronter l'image au texte, il s'est procuré temporairement un exemplaire de l'édition de 1596, en a soigneusement transcrit le texte et réuni l'ensemble sous une reliure solide et sans éclat.

Quant à la page de titre, elle pourrait soulever un problème d'identification d'écriture, si l'on ne s'avisait que le titre est bilingue – latin-français – ce qui n'est le cas d'aucune des éditions connues du livre d'Alfonson Chacon. Son attribution à la main de Jean Del Cour est-elle crédible ? On pourrait supposer qu'il a retranscrit les quatre premières lignes du titre latin et l'adresse bibliographique en imitant soigneusement l'exemplaire imprimé qu'il avait sous les yeux. La cinquième ligne, elle, précise : « Joannes Delcour sculptor ex Hamoir in Comitatu Longiensi scripsit hanc epitomam, anno 1681 » est incontestablement dûe à l'abbé Charles Delcroix dont on reconnaît facilement, dans le titre français, les capitales trapues. C'est à lui, je pense, qu'il est permis d'attribuer l'intégralité de la transcription du titre bilingue et le collage d'une petite vignette du XVIII^e siècle représentant la Colonne et le Forum de Trajan. On notera, en outre, l'erreur de

transcription du nom de l'associé de Francesco Zanetto qui, de *Bartholomaeum Tosium* devient *Bartholomeum Tonum*.

Ces quelques mots d'introduction que l'on pourrait résumer sous le titre : *Jean Del Cour et la Colonne Trajane* nous permettent d'esquisser un plan de travail dont voici les éléments principaux.

1° *Le manuscrit est-il en tout ou en partie l'œuvre de Jean Del Cour ?* Il ne fait aucun doute que le dernier feuillet est de sa main puisqu'il porte sa signature. Mais en est-il de même de ce qui précède. Autrement dit, de la plume peut-on remonter au scribe ?

Il est peu de jeux plus passionnants pour l'analyste des écritures médiévales et modernes que de chercher à identifier la main d'un scribe. Exercice bienfaisant pour l'esprit d'observation, exercice qui ne va pas sans risque non plus. Qui d'entre nous, à la lecture d'une page de manuscrit n'a senti, dans la succession régulière des lignes, un glissement insensible dans la morphologie des lettres, une imperceptible modification du ductus ? Sommes-nous en présence d'un scribe dont l'homogénéité stylistique n'est pas totale, ou avons-nous affaire à plusieurs copistes qui se passent la plume et, en quelque sorte, le relais ? Lorsqu'on n'est pas aidé par un colophon explicatif, on reste dans l'expectative et l'indécision. La signature de Jean Del Cour en fin de volume peut-elle être considérée comme un colophon ? Le paléographe familier à la fois de l'écriture livresque et de l'écriture diplomatique sait qu'il est plus facile d'identifier la main d'un scribe d'une charte que celle d'un copiste de manuscrit. Le système ornemental propre au document diplomatique fournit des indices supplémentaires, qui font défaut au codex en raison de la plus grande sobriété de sa présentation. Est-il besoin de dire que, dans ce processus d'investigation, il est souvent difficile d'éliminer totalement la subjectivité ?

Pour la supprimer, les paléographes, dès les débuts de l'informatique et la découverte progressive de ses applications pratiques, se sont posé la question de savoir si les ordinateurs étaient capables de faciliter la solution des problèmes de ductus et d'identification des écritures. Après quelques essais et quelques tâtonnements, une mise au point s'est faite à partir de 1970, qui s'est concrétisée dans les expériences et les résultats de deux chercheurs français, Daniel Charrant et Jacques Duvernoy, au sein du groupe « Traitement de l'information » du Laboratoire d'optique de Besançon, qui ont

pris comme matériaux d'expertise les manuscrits de Heinrich Heine et de Paul Claudel. La méthode choisie est de portée générale. Elle se fonde principalement sur la synthèse optique et l'hologramme. L'écriture est, par conséquent, traitée comme une image.

Cependant, l'image d'un texte manuscrit est à deux dimensions. Tout le problème consiste à donner à ce texte un volume à partir d'éléments aisément perceptibles par l'œil qui seront transposés dans un espace optique. Ces données facilement captées par le regard sont, par exemple, le module des lettres, l'inclinaison du tracé, la grosseur ou la minceur des traits ; le tout aligné sur le même plan, celui de la page. Il s'agira donc de faire sortir ces données de leur univers bidimensionnel pour les saisir en relief par l'intermédiaire des phénomènes de diffraction de la lumière.

D'autre part, ce système optique peut être conjugué avec une méthode de caractère statistique. On retrouvera alors les procédés employés par certains spécialistes de la paléographie médiévale pour identifier les mains, repérer les individualités d'un scriptorium déterminé, faire la distinction entre les personnalités dominantes et les épigones. Partant d'une demi-douzaine de feuilles dont le scribe a été formellement identifié, on les compare avec un nombre de feuilles correspondants écrits par des scribes non identifiés. Cette comparaison s'opère par rapport aux mesures des spectres optiques et, du point de vue statistique, l'on prélève dans le document original et identifié, une centaine d'exemples d'une lettre de l'alphabet. « Partant de deux graphismes, l'un pris comme modèle, l'autre comme échantillon », Daniel Charrant et Jacques Duvernoy ont défini une transformation mathématique ponctuelle permettant d'atteindre avec une précision suffisante les différences entre les deux formes. « Les tracés sont réduits à une série de points prélevés le long des graphismes, à distance curviligne constante, et le décalage entre points homologues des deux tracés peut être déterminée numériquement à l'aide de paramètres spécifiques d'un couple-modèle échantillon ». Selon les mêmes auteurs, cette méthode facilite non seulement l'identification d'un scribe, mais permet également de suivre l'évolution d'une écriture individuelle au cours des années et, finalement, de suggérer une datation des documents émanant d'un même scribe. À l'appui de leur démonstration, les auteurs reproduisent l'abaque d'évolution tem-

porelle de l'écriture de Gérard de Nerval, permettant la datation de six sonnets de l'écrivain. Voilà les éléments principaux de l'analyse qui pourrait être entamée et poursuivie pour le manuscrit de Jean Del Cour. Nous avons la chance de compter, parmi les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège un statisticien, M. Daniel Dubois, qui s'est précisément intéressé à l'identification d'écritures par la méthode optique et que je compte bien consulter tout prochainement. Cependant, notre manuscrit soulève des problèmes d'ordre strictement codicologique et qui dépassent l'optique et la statistique. Le style d'écriture utilisé pour transcrire la lettre de Chacon à ses lecteurs et celui qui est employé pour copier la table des matières sont à la fois différents l'un de l'autre et différents du corps du texte. Ils appartiennent, de toute manière, à des ductus bien connus du XVII^e siècle. Et c'est à ce stade de la recherche que l'exemplaire de comparaison – le texte imprimé de 1576 – nous fait cruellement défaut. Mes collègues de la Bibliothèque générale de l'Université de Liège en ont demandé immédiatement le microfilm à la Staatsbibliothek de Berlin. Dès que nous serons en sa possession, nous pourrons vérifier si le manuscrit est l'exacte reproduction des caractères typographiques du livre imprimé. Si c'est le cas, restera à savoir si ces types variés de ductus sont l'œuvre de Jean Del Cour – exercice difficile puisque l'on sait qu'un scripteur peut employer différents ductus – comme le faisaient d'ailleurs les maîtres d'écritures du moyen âge.

2. *Existe-t-il d'autres ouvrages reproduisant les reliefs de la Colonne Trajane ?*

La réponse est oui et elle comporte des implications particulièrement intéressantes. En 1672, Giovanni Pietro Bellori fit paraître un ouvrage sur la Colonne Trajane « dont le commentaire corrige et complète celui de Chacon ». En outre, « les dessins de Muziano furent corrigés par le graveur Pietro Santi Bartoli (1635-1700), élève de Poussin, qui conserva le parti graphique de son prédécesseur : placer tous les personnages sur une horizontale ».

J'emprunte ces informations à un article de Raymond Chevalier, professeur à l'Université de Tours qui a dirigé, en juillet-août 1976, la publication d'un fascicule de la revue *Les dossiers de l'archéologie* consacré à la Colonne Trajane. Deux exemplaires de l'ouvrage sont conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris sous

les cotes J. 1272 et Réserve J. 735. On remarquera que cette édition n'est pas datée. *Les dossiers de l'archéologie* en ont reproduit de nombreuses illustrations. On s'aperçoit que le style de Bartoli, tout en s'inspirant de celui de Muziano, est plus doux, plus ombré, plus *sfumato*, plus conforme au style du XVII^e siècle. Jean Del Cour a très probable ment connu cette édition, qui lui était contemporaine et plus proche de ses conceptions esthétiques que l'édition de 1576. En possédait-il un exemplaire ? Pourquoi, alors, aurait-il choisi de recopier le texte latin de Chacon et non l'italien de Bellori ? Questions qui restent en suspens et que l'on espère résoudre un jour, grâce à la collaboration d'Alain Malissard qui, en 1974, a soutenu une thèse extrêmement stimulante. Elle « propose une nouvelle approche de la Colonne Trajane par le truchement d'une comparaison avec les procédés du cinéma classique et constitue le premier commentaire complet de la frise édité en français ».

Tels sont, brièvement résumés, les premiers éléments d'une recherche multidisciplinaire que je voudrais voir se concrétiser sous la forme d'un ouvrage collectif qui pourrait prendre place dans la collection in-4^o *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres*, même si son format oblong peut poser quelques problèmes d'édition, mais ils ne sont pas insurmontables. Est-il besoin de dire que, en l'occurrence, je compte beaucoup sur l'appui de mes collègues Nicole Haesenne-Peremans et Carmélia Opsomer-Halleux pour faire aboutir ce projet ?

